



Vœux du président de la communauté

de communes du Vendômois Rural

Vendredi 28 janvier 2011

Naveil

Monsieur le ministre de la Ville,
Madame le sous-préfet,
Monsieur le député,
Madame la conseillère générale,
Mesdames et Messieurs les maires,
Messieurs les représentants des forces de l'ordre et des pompiers,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis

Je vous prie d'excuser Madame Monique GIBOTTEAU, vice-présidente du conseil général, ainsi que Monsieur Elie NORGUET, maire de Meslay, retenus tous deux par ailleurs. Madame Isabelle MAINCION, présidente du syndicat mixte du Pays Vendômois et conseillère régionale vient de m'informer qu'elle aura un peu de retard et nous rejoindra dès que possible.

Permettez-moi de vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous ce soir pour cette cérémonie des vœux.

Tout d'abord je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2011, une très bonne santé et la réussite dans tous vos projets.

Avant de faire un petit bilan de l'année écoulée, je souhaite que nous ayons une pensée pour ceux qui souffrent dans tous les conflits internationaux qui font tant de morts dans le monde. La liberté est malheureusement encore à ce prix, aussi devons nous méditer sur la chance que nous avons d'être dans un pays où la démocratie et la liberté s'expriment pleinement
Une pensée aussi, pour ceux que la crise n'a pas épargné et voient leurs projets anéantis par cette nouvelle situation.

A notre humble niveau, afin de soutenir l'activité, nous avons maintenu nos projets, avec notamment :

- L'entretien de nos soixante kilomètres de voiries. Notre politique d'entretien, nous permet aujourd'hui d'avoir un réseau de routes en état.
- L'éclairage public, dont nous avons l'entretien sur 900 lampadaires
- Le balayage dans les différentes communes de la CVR

L'ensemble de ces travaux représentent un montant global de plus de 150.000€

Ces différents travaux, qui sont une charge importante pour les communes rurales, sont très appréciés, et le portage par l'intercommunalité permet d'en diminuer les coûts. A noter aussi, et je le rappelle aux conseillers municipaux, vous avez la possibilité depuis le site de la CVR de signaler les pannes de lampadaires en allant dans la rubrique Téléprocédures. Nous intervenons dans les délais prévus au marché.

Sur la zone d'activités de la Bouchardière, les terrains acquis en 2008 vont maintenant pouvoir être aménagés. Le tracé de la déviation provisoire est maintenant fixé. Encore une petite procédure administrative et nous pourrons engager les travaux de viabilisation pour y recevoir des entreprises ; des demandes nous ont été faites.

Toujours à la Bouchardière, nous avons acheté l'ancien bâtiment Boyer Environnement que nous louons, après quelques aménagements, à l'entreprise ID Construction pour qu'elle développe son activité serrurerie . Nous avons aussi acheté le bâtiment de l'entreprise de transport Avex qui permettra à Nicolas GARCIA de regrouper ses différentes activités dans les domaines de l'isolation, la plâtrerie et le cloisement.

Toujours dans le domaine économique, Mme Diaz, dentiste à Naveil, est maintenant dans les locaux de l'ancien bar que nous avons réaménagé.

Dans la zone commerciale de Naveil, le projet de création d'un commerce d'alimentation est en attente. Nous avons du mal à trouver une enseigne qui s'installerait ; il nous faut attendre que les constructions de la ZAC soient entamées pour donner une meilleure attractivité commerciale.

Dans la compétence logement social, nous avons achevé à Meslay le logement commencé l'année dernière. A Ste Anne nous sommes propriétaire du terrain, mais en attente de l'appel à projet de la région sur les Cœurs de village pour la viabilité. A Villerable, le projet de logements nécessitait une modification du PLU qui est actuellement achevé et au contrôle de légalité. Les acquisitions vont pouvoir commencer. Villiersfaux est à la recherche d'un terrain et devrait bientôt s'ajouter à la liste pour la construction de logements sociaux. A noter l'importance de ces travaux qui participent encore à l'effort pour soutenir l'activité des entreprises.

Autre compétence que nous exerçons, c'est l'aide aux communes pour le montage de leurs projets et les demandes de subventions, ainsi que pour des conseils techniques. Les maires savent qu'ils peuvent compter sur notre capacité à résoudre une grande partie de leurs problèmes.

Sur l'intercommunalité, la réforme territoriale, votée en décembre dernier, conduira aux regroupements de communes et de communautés.

Il est maintenant temps d'organiser un Vendômois structuré. Déterminons un bassin de vie :

- correspondant au bassin d'emploi
- correspondant à l'influence de l'hôpital de Vendôme
- correspondant aussi au rayonnement des lycées

C'est un ensemble où la ruralité devra avoir toute sa place, et où tous les citoyens pourront avoir accès aux mêmes services, dans les mêmes conditions.

La communauté d'agglomération nous paraît être la bonne échelle. Pourquoi ?

Elle permettrait d'avoir les moyens pour créer une identité forte pour le Vendômois, pour mieux se faire connaître de l'extérieur, pour redynamiser l'économie. A 42 mn de Paris je pense qu'il y a là une carte qui n'a pas été suffisamment exploitée par manque de cohésion et d'union.

Dans cette nouvelle structure, chaque commune doit y trouver sa place, en bénéficiant des mêmes services que la ville centre.

Comment est ce possible :

En créant, dans les communes les plus importantes de l'espace rural, des pôles qui regrouperaient les services communautaires de proximité. En dotant la communauté d'agglomération des moyens humains pour que chaque mairie trouve la réponse à ses besoins, en aide technique pour des petits projets, en aide administrative pour le montage des dossiers de marché et de subvention, en aide juridique dans les cas difficile.

Ce ne sont pas les communes qui doivent aller vers la communauté mais c'est la communauté qui doit venir vers les communes.

La Communauté d'Agglo permettrait un regroupement des services chargés de l'économie, du tourisme (notre Vendômois est riche en histoire, riche en paysage et si près de Paris) ; aussi je pense qu'en réunissant toutes les énergies dispersées dans les communautés volontaires nous devrions mieux nous vendre à l'extérieur.

Les compétences devront prendre en compte ce qui pèse le plus sur le budget des communes

La voirie est une chose primordiale, qui grève le budget des communes ; pourquoi ne pas en faire une compétence communautaire et que la communauté dispose de son propre service qui, en relation avec les mairies, s'occuperait d'entretenir les routes et de faire des marchés permettant d'avoir des tarifs attractifs,

Raisonner à l'échelle de nos communes et communautés existantes est devenu obsolète quand il s'agit d'aménagement du territoire.

Regarder constamment dans le rétroviseur ne permet pas de voir la route.
INNOVONS !

Il faudra se rassembler pour décider des projets, et, en commun, les mettre en œuvre.

Ce qui inquiète certains actuellement dans cette nouvelle structure, c'est la gouvernance, c'est la crainte de perdre son identité communale.

Dans une intercommunalité élargie, des vice-présidents peuvent avoir la responsabilité de pôles locaux permettant de répondre à la proximité et aux besoins des petites communes. D'autres vice-présidents auraient la responsabilité de compétences, telles que : l'économie, le social, le logement, la culture, les infrastructures dont la voirie, les transports etc... Cela sera à définir en fonction des compétences transférées. Il faut savoir que la réforme permet maintenant de missionner des délégués communautaires pour des missions précises.

Je répète ce que j'avais dit en 2006 à Meslay, face à Agglopolis, et Romorantin qui ont tous les atouts avec leurs moyens de communications pour assurer leur développement, nous devons nous rassembler pour renforcer l'identité du Vendômois.

Décidons ensemble des projets fédérateurs dont le Vendômois à besoin. Certains de ces projets sont déjà évoqués :

- La création d'une piscine à l'échelle des besoins de la population de l'ensemble du Vendômois ;
- L'organisation du transport pour une meilleure desserte locale ;
- La prise en compte du Grenelle de l'environnement qui est déjà lancée à l'échelle du Pays à travers l'agenda 21. A propos du Grenelle, il faut savoir que dès 2013, plus de 50 communes, hors celles du SCOT actuel, sont contraintes d'avoir un SCOT si elles souhaitent rendre constructibles des zones qui ne le sont pas. Cette règle s'impose à toutes les communes qui se situent à moins de 15 km de l'agglomération de Vendôme. Un SCOT à l'échelle de la communauté d'agglomération permettra une répartition des infrastructures sur le territoire, en préservant nos activités agricoles, et notre paysage, dans l'esprit du développement durable.

Vous le comprendrez, la Communauté d'agglomération est le bon outil pour :

- Renforcer l'identité du Vendômois.
- Donner plus de moyens financiers
- Mieux organiser les moyens, techniques, administratifs
- Mieux répartir les aménagements sur le territoire

Toutes ces raisons prêchent pour que nous nous unissions pour être plus performants, au de-là des clivages politiques, pour que le Vendômois ait une identité forte pour se défendre dans un contexte économique difficile.

Construire un projet pour le grand Vendômois, il y va de la survie de ce territoire que nous aimons tant. **C'EST UN GRAND PARI POUR L'AVENIR !**

Je voudrais remercier le personnel de la communauté pour son engagement et l'aide qu'il apporte à chacune des communes à l'élaboration des dossiers qu'ils soient techniques, administratifs,

Avant de conclure, je tiens à féliciter, au nom de tous, Marie Amelie LE FUR qui vient de remporter deux médailles d'or au championnat du monde handisport. Cette Naveilloise nous montre à tous que la volonté, la ténacité et l'effort portent leurs fruits. Je salue son courage.

Je vous renouvelle à chacune et chacun tous mes vœux, de santé de joie, de prospérité et de réussite dans vos projets pour cette année 2011

Merci de m'avoir écouté

Louis FISSEAU